

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2015

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quinze, le treize avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – Mme M. LAFFORGUE – M. P. SEDARD – Mme J. FOURGEUX – M. JM. GUILBOT – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. C. DELPUECH – M. F. PERIDON – M. B. BAILLY – Mme F. SAVY – Mme M. FLEURY – Mme D. REDSTONE – M. BAFFIE – Mme N. GILLES – M. D. VIGNEULLE – Mme M. GEORGET – M. Y. LERAY – M. F. BOURDEAU – M. M. HAMDANI – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. R. TCHIKAYA – Mle KD. MAKOUTA – M. P. SAINSARD – Mme MC. BARTHES – Mme M. GOTIN – M. J. SAMINGO – Mme I. JUMARIE.

Absents représentés

M. G. ALAPETITE par M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS par M. R. TCHIKAYA – Mme A. NICOLAS par M. P. SEDARD – M. JC. SIBERT par Mme LA. MOLLARD-CADIX – Mme C. KOZAK par M. C. DELPUECH – Mme D. LABORDE par M. C. GHIS.

Madame Maria FLEURY a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 19 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- DECIDE de recueillir l'avis des habitants sur le schéma régional de coopération intercommunale présenté par le Préfet de Région.
- APPROUVE l'attribution de subventions aux associations locales pour l'année 2015.
- ADOPTE le projet de convention financière entre la commune et la Communauté d'Agglomération de Sénart pour la rénovation de la Maison du Petit Chêne à Chaussy.
- ADOPTE le projet de convention financière entre la commune et la Communauté d'Agglomération de Sénart pour le lancement des études préalables au projet de reconstruction de la piscine municipale.
- ADOPTE le programme de travaux de restructuration de la Coupole ainsi que le projet d'affectation de ses locaux.
- APPROUVE les demandes de subventions auprès du Département, de la Région et de la DRAC, dans le cadre des travaux de réhabilitation de la médiathèque et du Conservatoire
- SOLLICITE l'autorisation d'exercice de la profession d'exploitant d'établissement de spectacles cinématographiques suite à la reprise de l'activité cinéma au sein de la Coupole dès septembre 2015.
- APPROUVE la convention relative à l'organisation de mesures de responsabilisation sur le District Brie-Sénart.
- DEFINIT la politique de désherbage et de régulation des collections de la médiathèque municipale.
- ACCEPTE la vente de livres après désherbage et en fixe le prix de vente.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- LANCE la procédure de déclassement pour la vente de la propriété du 77c rue sermoise.

Le Député-Maire

Guy GEOFFROY